



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-
LAMARRE DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 5 OCTOBRE 2015 À
19 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier
Annie Laplante, greffière adjointe

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information

2. Finances et Administration

- 2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.3 Autorisation - Utilisation des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés
- 2.4 Adoption - Subvention (PAARRM) - Chemin de la Passerelle
- 2.5 Autorisation - Subvention TECQ

3. Direction générale

- 3.1 Avis de motion - Règlement autorisant le fonds de roulement
- 3.2 Nomination - Comité de ressources humaines
- 3.3 Adoption - Règlement général 650 - Règlement définissant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport
- 3.4 Adoption - Règlement général 608-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 608 concernant les séances du conseil municipal
- 3.5 Autorisation - Acquisition du lot 1 820 680
- 3.6 Autorisation - Terminaison de mandat en tant qu'élue désignée au sein du conseil d'administration des Habitations Saint-Dunstan
- 3.7 Adoption - Formation de comités de travail - Greffe, des affaires juridiques et du Pacte d'amitié



- 3.8 Autorisation - Formation de comités de travail - Développement économique et touristique et histoire et patrimoine
- 3.9 Adoption - Formation d'un comité de travail - Sport, loisirs, culture et vie communautaire
- 3.10 Adoption - Formation d'un comité de travail - Travaux publics, infrastructures et équipements municipaux
- 3.11 Adoption - Formation d'un comité de travail - Consultation publique du 22 octobre 2015
- 3.12 Autorisation de mandat - Commission des relations du travail (CRT) plainte 2015 Suspension pour insubordination de pompiers
- 4. Travaux publics**
 - 4.1 Autorisation de mandat - Renouvellement du mandat d'achat de carburant par l'UMQ pour l'année 2016 à 2019
 - 4.2 Autorisation de dépenses - Réfection des stations d'égouts #1 et #3
 - 4.3 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un abri pour la zone de chargement d'abrasif
 - 4.4 Autorisation de signature - Annexe H Contrat de service - Déneigement du stationnement des professeurs
- 5. Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 5.1 Autorisation de signature - Utilisation d'un système de gestion de prêt entre bibliothèques
 - 5.2 Autorisation de dépenses - Nouveau logiciel de gestion documentaire pour la bibliothèque municipale
 - 5.3 Autorisation de dépenses - Remplacement des casiers-vestiaires à la piscine municipale
 - 5.4 Autorisation de dépenses - Remplacement et réparation des portes à la piscine municipale
- 6. Urbanisme et développement durable**
 - 6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de corriger les limites du périmètre d'urbanisation
 - 6.2 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger les limites du périmètre d'urbanisation
 - 6.3 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-19 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de modifier les usages dans certaines zones et préciser les dispositions normatives
 - 6.4 Autorisation de signature - Modifications aux protocoles d'ententes du développement du "Boisé de la Seigneurie"
- 7. Protection contre l'incendie**
 - 7.1 Aucun
- 8. Permis et inspections**
 - 8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
 - 8.2 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Défi Tour du Lac
 - 8.3 Dérogation mineure - 2015-20028 - 16, chemin du Domaine
- 9. Varia**
 - 9.1 Aucun



10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

269-2015

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

1.5 Première période de questions (30 minutes)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

270-2015

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 14 septembre 2015

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Le directeur général informe les membres du conseil que le 10 juillet dernier, M. Robert Giroux a déposé à nos bureaux un plan projet de lotissement (préliminaire) pour la deuxième phase du développement Exalt (anciennement Silva).

Ce dépôt est conforme à l'article 3.1.1. de l'entente préalable pour le développement de la phase 2 signée le 11 juillet 2014 qui accordait au promoteur un délai d'un an à compter de la signature de l'entente pour déposer un plan projet de lotissement pour la phase 2. Ce qu'il a fait dans le délai prescrit.

Le promoteur dispose maintenant d'un délai d'un an pour préparer les plans et devis suivant l'approbation du plan projet de lotissement par la Municipalité. L'étude de la conformité du plan déposé débutera en octobre 2015 pour acceptation en novembre ou décembre 2015.



Analyse préliminaire

Le plan propose quelque 240 terrains, dont une centaine dans la zone HU-203.1 et 140 dans la ZAD-601. Comme vous le constatez, M. Giroux a inclus la zone ZAD-601 dans son projet domiciliaire. L'information est intéressante pour visualiser les futures étapes du développement et le raccordement avec le réseau routier existant pour désenclaver le haut de la montagne. Toutefois, la définition de la « Phase 2 » au point 2.1 de l'entente est très limpide, la ZAD 601 n'en fait pas partie. C'est seulement la zone HU 203.1 qui est visée.

Vous le constaterez par vous-mêmes, le projet comporte plusieurs milieux humides et cours d'eau que le promoteur doit protéger. Le lotissement propose tout de même une centaine de terrains.

Le Service des permis et inspections et le CCU se pencheront sur cette proposition à compter du mois d'octobre et nous vous reviendrons ultérieurement sur cette proposition de lotissement.

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 04, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- Mme Annie Drouin demande suite à leur pétition pour réduire la vitesse sur le chemin du Boisé, est-ce que le conseil étudiera leur demande de réduire la vitesse à 40 km.
RP : Madame la mairesse répond que tous les chemins seront à 50 km et que si certains secteurs requièrent une vitesse à 40 km, le conseil étudiera la demande et devra faire une requête au MTQ.
- 2- M. Denis Hébert demande suite aux travaux de pavage sur le chemin des Lacs, peut-on s'assurer que le secteur soit sécuritaire, car le fait d'avoir rallongé le garde-fou rend la visibilité difficile ainsi que la lumière du nouveau lampadaire qui se confond avec les phares des voitures.
RP : Madame la mairesse répond qu'elle en fera part au directeur du Service des travaux publics pour une vérification. Elle mentionne également que l'installation d'un arrêt obligatoire devra se faire sous peu.
- 3- M. Frédéric Guay demande suite à la réception du sondage concernant le dossier de fermeture des fossés du chemin des Parulines, si les citoyens peuvent avoir des détails sur les coûts des travaux de 550 000 \$ et par le fait même d'obtenir un délai supplémentaire pour répondre au sondage.
- 4- M. Gilles Garneau demande qu'en est-il suite à la réunion de la semaine passée concernant la fermeture des fossés sur le chemin de l'Écorce.
RP. : Madame la mairesse répond qu'elle regardera les documents et qu'elle reviendra la semaine prochaine avec une réponse.
- 5- M. Olivier-F. Bérard demande concernant le dossier du transport collectif, quelle est l'idée du conseil à compter du 1er janvier 2016.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Marc Bertrand qui mentionne que c'est à la MRC de trouver des solutions, car c'est la MRC qui gère le dossier.
- 6- M. Pierre-Louis Parent demande s'il y a possibilité de faire un parc où était le Manoir.
RP : Madame la mairesse répond qu'il y aura quelque chose de construit, mais ne peut prédire quel sera le genre d'aménagement.
- 7- M. Donald Grondines demande si une étude a été faite concernant les travaux de drainage en face la mairie ? Et si oui, il demande si elle est publique.

Fin de la période de questions à 19 h 33.



2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de septembre 2015 et les invite à le consulter.

271-2015

2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de septembre 2015, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de septembre 2015 totalisant une somme de 754 646,74 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

272-2015

2.3 Autorisation - Utilisation des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés

ATTENDU QUE les travaux prévus par le Règlement 11-219 relativement à l'acquisition d'une camionnette sont exécutés à 100 % à un coût de 47 635 \$;

ATTENDU QU' une somme de 54 000 \$ a été empruntée, créant un surplus de financement de 6 635 \$ pour ce projet;

ATTENDU QUE les travaux prévus par le Règlement 11-219 relativement à l'acquisition de génératrices sont exécutés à 100 % à un coût de 138 053 \$;

ATTENDU QU' une somme de 158 000 \$ a été empruntée, créant un surplus de financement de 19 947 \$ pour ce projet;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'affecter ces surplus de financement au paiement des intérêts et de l'escompte de financement de même qu'au remboursement de capital comme suit :

Camionnette

Année	Montant d'intérêts	Capital payé	Escompte amorti	Total
2015 (Total)	451 \$	6 000 \$	184 \$	6 635 \$

Génératrice

Année	Montant d'intérêts	Capital payé	Escompte amorti	Total
2015	3 370 \$	0 \$	530 \$	3 900 \$
2016	3 117 \$	12 400 \$	530 \$	16 047 \$
Total :	6 487 \$	12 400 \$	1 060 \$	19 947 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



273-2015

2.4 Adoption - Subvention (PAARRM) - Chemin de la Passerelle

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin de la Passerelle pour un montant subventionné de 27 738 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

274-2015

2.5 Autorisation - Subvention TECQ

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

Que la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

Que la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Que la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

Que la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux et approuvée par la présente résolution.

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



3.1 Avis de motion - Règlement autorisant le fonds de roulement

Monsieur François-Bernard Saillant donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement autorisant le fonds de roulement.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

275-2015

3.2 Nomination - Comité de ressources humaines

ATTENDU QUE conformément au Règlement constituant le Comité de ressources humaines, le conseil municipal doit procéder annuellement à la nomination des membres;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

De nommer François-Bernard Saillant, conseiller, à titre de membre pour les années 2015 et 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

276-2015

3.3 Adoption - Règlement général 650 - Règlement définissant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 650 Règlement définissant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

277-2015

3.4 Adoption - Règlement général 608-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 608 concernant les séances du conseil municipal

ATTENDU QUE monsieur le conseiller François-Bernard saillant dépose, séance tenante, un nouveau libellé du projet de règlement à tous les membres du conseil et fait distribuer des copies dans la salle;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier fait la lecture complète du projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :



D'adopter le Règlement 608-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 608 concernant les séances du conseil municipal tel que déposé par le conseiller François-Bernard Saillant séance tenante.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉ SUR DIVISION
4 POUR / 3 CONTRE**

278-2015

3.5 Autorisation - Acquisition du lot 1 820 680

ATTENDU l'offre de donation à titre gratuit du lot 1 820 680 par son propriétaire.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'accepter l'acquisition à titre gratuit du lot 1 820 680.

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pertinent à cet effet.

De mandater Me Nancy Lavoie pour préparer les documents nécessaires à l'acquisition.

D'émettre un reçu de don au donateur pour la valeur au rôle de l'immeuble en date de la transaction.

Cette résolution est conditionnelle à la signature de l'acte notarié de cession par le cédant avant le 3 décembre 2015.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

279-2015

3.6 Autorisation - Terminaison de mandat en tant qu'élue désignée au sein du conseil d'administration des Habitations Saint-Dunstan

ATTENDU la démission de Mme la conseillère Sylvie Chartier du conseil d'administration des Habitations Saint-Dunstan (HSD);

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'accepter la démission de Mme Chartier au sein du conseil d'administration des Habitations Saint-Dunstan à titre de représentante du conseil municipal.

De reporter à une séance subséquente la désignation d'un nouveau membre votant au conseil d'administration des Habitations Saint-Dunstan.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

280-2015

3.7 Adoption - Formation de comités de travail - Greffe, des affaires juridiques et du Pacte d'amitié

ATTENDU les recommandations du conseiller Marc Bertrand;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

Que soit formé deux comités de travail Élu/Administration nommés :
« Comité de travail Greffe et affaires juridiques » et « Comité de travail
Pacte d'Amitié » réunissant le directeur général et le conseiller M.
François-Bernard Saillant pour la gestion courante des dossiers
municipaux du greffe et des affaires juridiques ainsi que du Pacte
d'amitié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

281-2015

3.8 Autorisation - Formation de comités de travail - Développement économique et touristique et histoire et patrimoine

ATTENDU les recommandations du conseiller Guy Gilbert;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

Que soit formé deux comités de travail Élu/Administration nommé
"Comité de Travail Développement Économique et Touristique" et
"Comité de Travail Histoire et Patrimoine" réunissant le directeur
général, le directeur du Service de l'urbanisme et du développement
durable et le conseiller M. Marc Bertrand pour la gestion courante des
dossiers de développement économique et touristique et d'histoire et
patrimoine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

282-2015

3.9 Adoption - Formation d'un comité de travail - Sport, loisirs, culture et vie communautaire

ATTENDU les recommandations du conseiller Marc Bertrand;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

Que soit formé un comité de travail Élu/Administration Nommé "Comité
de travail Sport, loisirs, culture et vie communautaire" réunissant le
directeur général, le directeur du Service des loisirs, de la culture et de
la vie communautaire et le conseiller M. Guy Gilbert pour la gestion
courante des dossiers municipaux du sport, loisirs, culture et vie
communautaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

283-2015

3.10 Adoption - Formation d'un comité de travail - Travaux publics, infrastructures et équipements municipaux

ATTENDU les recommandations du conseiller Marc Bertrand;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

Que soit formé deux comités de travail Élu/Administration Nommé
"Comité de travail Infrastructures et équipements municipaux" et
"Comité de travail Sécurité routière" réunissant le directeur général, le
directeur du Service des travaux publics et le conseiller M. Even
McHugh pour la gestion courante des dossiers municipaux
d'infrastructures et équipements municipaux ainsi que de sécurité



routière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

284-2015

3.11 Adoption - Formation d'un comité de travail - Consultation publique du 22 octobre 2015

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

Que soit formé un comité de travail Élu/Administration nommé " Comité de travail 22 octobre" réunissant le directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable et la mairesse madame Louise Brunet pour la préparation et la gestion de la consultation publique du 22 octobre 2015.

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable à effectuer des dépenses d'un maximum de 5 000 \$ pour réaliser cette consultation publique.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

285-2015

3.12 Autorisation de mandat - Commission des relations du travail (CRT) plainte 2015 Suspension pour insubordination de pompiers

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater LKD avocats pour représenter la Municipalité dans le dossier « Commission des relations du travail (CRT) Plainte 2015 pour pompiers suspendus pour insubordination ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

286-2015

4.1 Autorisation de mandat - Renouvellement du mandat d'achat de carburant par l'UMQ pour l'année 2016 à 2019

ATTENDU QUE la Municipalité (ou MRC ou régie intermunicipale) a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de mettre sur pied, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un regroupement d'achats visant la publication d'un appel d'offres public pour l'approvisionnement en vrac de différents carburants (essences, diesels et mazouts);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion*



contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité (ou MRC ou régie intermunicipale) désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les carburants (essences, diesels et mazouts) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité (ou MRC ou régie intermunicipale) confirme son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour la période du 1avril 2016 au le 31 mars 2019 et confie à l'UMQ le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents carburants (essences, diesels et mazouts) nécessaires aux activités de notre organisation municipales;

QU' un contrat d'une durée de deux (2) ans plus une option de renouvellement d'une période maximale d'une (1) année, pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables;

QUE la Municipalité (ou MRC ou régie intermunicipale) confie à l'UMQ le pouvoir de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat et de prendre la décision en son nom;

QUE la Municipalité (ou MRC ou régie intermunicipale) s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;

QUE la Municipalité (ou MRC ou régie intermunicipale) s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé;

QUE la Municipalité (ou MRC ou régie intermunicipale) s'engage à payer, à l'UMQ, un frais de gestion basé sur les quantités de carburants requis par notre organisation municipale. Il est entendu que l'UMQ :

- facturera trimestriellement aux participants un frais de gestion de 0.0055 \$ (0.55 ¢) par litre acheté aux organisations membres de l'UMQ et de 0.0100 \$ (1.0 ¢) par litre acheté aux non-membres UMQ;
- pourra facturer, aux participants à très faibles volumes, un frais de gestion minimum annuel de 200.00 \$.

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater le soumissionnaire retenu par l'UMQ pour le contrat de « renouvellement du mandat d'achat de carburant par l'umq pour l'année 2016 à 2019 » pour un montant maximum de 60 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



287-2015

4.2 Autorisation de dépenses - Réfection des stations d'égouts #1 et #3

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « réfection des stations d'égouts #1 et #3 » pour un montant maximum de 43 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt # 638.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

288-2015

4.3 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un abri pour la zone de chargement d'abrasif

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « acquisition d'un abri industriel avec structure et membrane souple » pour un montant maximum de 100 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt # 645.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

289-2015

4.4 Autorisation de signature - Annexe H Contrat de service - Dénéigement du stationnement des professeurs

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Annexe H Contrat de service - Dénéigement du stationnement des professeurs » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

290-2015

5.1 Autorisation de signature - Utilisation d'un système de gestion de prêt entre bibliothèques

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par : Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « protocole d'entente pour l'utilisation d'un système de gestion de prêt entre



bibliothèques » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

291-2015 5.2 Autorisation de dépenses - Nouveau logiciel de gestion documentaire pour la bibliothèque municipale

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « nouveau logiciel de gestion documentaire pour la bibliothèque municipale » pour un montant maximum de 13 470,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

292-2015 5.3 Autorisation de dépenses - Remplacement des casiers-vestiaires à la piscine municipale

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « remplacement des casiers-vestiaires à la piscine municipale » pour un montant maximum de 1 980,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt no 11-222.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

293-2015 5.4 Autorisation de dépenses - Remplacement et réparation des portes à la piscine municipale

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « remplacement et réparation des portes à la piscine municipale » pour un montant maximum de 5 218,70 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 11-222.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de corriger les limites du périmètre d'urbanisation

Madame Sylvie Chartier donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de corriger les limites du périmètre d'urbanisation.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

6.2 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger les limites du périmètre d'urbanisation

Madame Sylvie Chartier donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger les limites du périmètre d'urbanisation.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

294-2015

6.3 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-19 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de modifier les usages dans certaines zones et préciser les dispositions normatives

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-19 Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de modifier les usages dans certaines zones et préciser les dispositions normatives.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

295-2015

6.4 Autorisation de signature - Modifications aux protocoles d'ententes du développement du "Boisé de la Seigneurie"

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par : Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

De reporter toute décision dans ce dossier à une séance subséquente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



296-2015

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d’intégration et d’implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l’approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d’urbanisme a analysé les plans et documents et qu’il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D’autoriser ou de refuser selon le cas, l’émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2015-20031	PIIA – Aire de stationnement à l’intérieur d’un secteur en forte pente et des bandes de protection RCI 5.1.3; - Construction à l’intérieur d’un secteur de forte pente et des bandes de protection RCI 5.1.13; - Diminution de la norme d’éloignement par rapport à la ligne des hautes eaux pour un bâtiment principal RCI 5.1.15 Monsieur Simon Rodrigue – 215, chemin Tour-du-Lac Lot 1 497 528	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l’objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n’autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d’urbanisme.

Qu’aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

297-2015

8.2 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Défi Tour du Lac

ATTENDU QUE Les Productions Alfred inc., représentées par madame Karine Giguère, ont fait une demande d’un usage conditionnel, pour la tenue de l’événement "Défi Tour du Lac";

ATTENDU QUE le comité consultatif d’urbanisme a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en fait une recommandation favorable;

ATTENDU QUE le conseil municipal a déjà autorisé la signature du protocole d’entente lors de la séance du 2 mars 2015;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :



D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2015-00880.

De redistribuer le montant de 1 000 \$ perçu pour le certificat d'autorisation, au Centre de plein air Lasallien inc. (Le Saisonnier).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

298-2015

8.3 Dérogation mineure - 2015-20028 - 16, chemin du Domaine

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 16, chemin du Domaine, portant le numéro de lot 1 821 684 a adressé une demande de dérogation 2015-20028;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2015-20028 afin d'accepter la localisation du bâtiment principal tel que construit, avec une partie du bâtiment dont la marge de recul avant est de 7,12 mètres, ainsi que celle du garage attenant avec une marge de recul avant de 7,41 mètres, contrairement à 7,62 mètres, prévu au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Maxime Lechasseur-Grégoire a.g., en date du 23 avril 2015, portant le numéro 180 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 20 h 35, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Gilles Warren demande quelle est l'idée de supprimer les séances plénières du conseil.
RP : Madame la mairesse répond que les élus manquaient de respect lors des plénières et qu'une municipalité peut très bien fonctionner sans plénière.
- 2- M. Denis Hébert demande concernant le règlement sur la vitesse, s'il y avait plusieurs chemins qui n'étaient pas à 50 km.
RP : Madame la mairesse répond que oui, exemple chemins des Lacs, Traverse-de-Laval et Tour-du-Lac.
- 3- Mme Mélissa Côté demande si le point 18.1 sera compris dans le Règlement 608-01. Et qu'est-ce que cela change de former les comités.



RP : Madame la mairesse explique que les comités auront comme objectif de discuter et préparer les dossiers municipaux entre élus.

Fin de la période de questions à 21 h 04.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 21h05

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Septembre 2015

LISTE DES DÉBOURSÉS 30 SEPTEMBRE 2015 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
AGENCE OPTION DESIGN	2015-09-02	22894	1 287.72 \$
AREO-FEU LTEE	2015-09-02	22895	5 725.05 \$
LAPLANTE ANNIE	2015-09-02	22896	48.87 \$
MAGASIN SURPLUS QUÉBEC INC.	2015-09-02	22897	68.99 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.-CWA	2015-09-02	22898	196 214.04 \$
COTE ALEXANDRA, TURMEL	2015-09-03	22899	371.78 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2015-09-03	22900	321.02 \$
LOBLAW (A/R) #36760 (PRESTO)	2015-09-03	22901	722.66 \$
OPTI-MAX INC.	2015-09-03	22902	135.57 \$
RABAIS CAMPUS	2015-09-03	22903	57.76 \$
SECURITE SIROIS EVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2015-09-03	22904	3 549.86 \$
WOLTERS KLUWER QUEBEC LTÉE	2015-09-03	22905	913.50 \$
XYLEM SOLUTIONS D'EAU	2015-09-03	22906	3 336.80 \$
CENTRE ACROBATICK YVES LAROCHE	2015-09-08	22907	1 000.00 \$
CORPORATION CITE JOIE INC.	2015-09-08	22908	1 000.00 \$
PARADIS-CHARLEBOIS JEAN-SIMON	2015-09-08	22909	1 014.61 \$
BERUBE JOHN, RATTE GENEVIEVE	2015-09-09	22910	320.69 \$
MACKAY BRUCE	2015-09-17	22911	191.13 \$
AUBRY, ISABELLE	2015-09-30	22913	400.00 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2015-09-30	22914	1 740.00 \$
BRONSARD, DIANE	2015-09-30	22915	440.00 \$
GAGNE ISABELLE	2015-09-30	22916	800.00 \$
PAQUET, REJEAN	2015-09-30	22917	396.00 \$
LAMOUREUX MARIE, LAURIN JACQUES	2015-09-30	22918	325.74 \$
LAMOUREUX MARIE, LAURIN JACQUES	2015-09-30	22919	844.15 \$
NADEAU PIERRE, LEBOEUF HELENE	2015-09-30	22920	16.65 \$
AKIFER	2015-09-30	22921	768.61 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2015-09-30	22922	8.76 \$
AQUAREHAB CANADA INC.	2015-09-30	22924	1 327.96 \$
AREO-FEU LTEE	2015-09-30	22925	1 121.49 \$
L'ARSENAL	2015-09-30	22926	83.08 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2015-09-30	22927	828.57 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2015-09-30	22928	15 059.50 \$
BELIZIA INC.	2015-09-30	22929	1 963.55 \$
BELL CANADA	2015-09-30	22930	689.85 \$
BETON SUR MESURE INC.	2015-09-30	22931	386.32 \$
BIBLIO RPL LTÉE	2015-09-30	22932	188.56 \$
BOULANGERIE DU LAC	2015-09-30	22933	64.39 \$
BUANDERIE VICTORIA	2015-09-30	22934	42.54 \$
CAMIONS CARL THIBAUT INC.	2015-09-30	22935	4 096.42 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2015-09-30	22937	1 696.97 \$
CANON CANADA INC	2015-09-30	22938	115.26 \$
CARON JOSETTE	2015-09-30	22939	100.00 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2015-09-30	22940	1 484.26 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2015-09-30	22941	1 688.91 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	2015-09-30	22942	194.32 \$
CIMA	2015-09-30	22943	11 106.59 \$
CLUB DE SKI DE FONDS DU MOULIN	2015-09-30	22944	1 000.00 \$
C.M. BARBEAU SPORTS ENR.	2015-09-30	22945	474.17 \$
CONSTRUCTION & RENOVATION DALLAS INC.	2015-09-30	22946	4 930.13 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	2015-09-30	22947	45.99 \$
COTE FLEURY INC.	2015-09-30	22948	650.29 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2015-09-30	22949	1 743.33 \$
DECAM	2015-09-30	22950	1 057.77 \$
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS	2015-09-30	22951	1 559.18 \$

Initiales du maire

3868

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2015-09-30	22952	159 948.79 \$
ENTRETIEN ALAIN MOREAU	2015-09-30	22953	1 428.66 \$
ENVIROVAL INC.	2015-09-30	22955	15 092.92 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2015-09-30	22956	2 660.52 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2015-09-30	22957	76.00 \$
GAGNON GAETAN	2015-09-30	22958	1 000.00 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET INC.	2015-09-30	22959	86.08 \$
GEOSHACK CANADA (ERNEST JOUBERT)	2015-09-30	22961	90.78 \$
GRENIER FRANCOIS	2015-09-30	22962	100.00 \$
GRH ENTRETIEN INC.	2015-09-30	22963	7 275.78 \$
GROUPE CCL	2015-09-30	22964	719.74 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2015-09-30	22965	488.06 \$
GROUPE SECURI-SPORT ET	2015-09-30	22966	312.59 \$
GROUPE SSB INC.	2015-09-30	22967	358.69 \$
GUILDE ARTISTIQUE LAC-BEAUPORT	2015-09-30	22968	618.69 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2015-09-30	22969	906.50 \$
HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE	2015-09-30	22970	915.00 \$
INDUSTRIES LAM-E	2015-09-30	22972	788.03 \$
INFO EXCAVATION	2015-09-30	22973	630.06 \$
JOLIN, MARTIN	2015-09-30	22974	7 597.43 \$
LABRECQUE RICHARD	2015-09-30	22975	112.04 \$
LATULIPPE (30300)	2015-09-30	22976	239.39 \$
L.E.Q. LTEE	2015-09-30	22977	5 143.83 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2015-09-30	22978	556.68 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	2015-09-30	22979	412.98 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2015-09-30	22980	529.31 \$
LINDE CANADA LTÉE M2193	2015-09-30	22981	27.36 \$
LUBRIWIN INC.	2015-09-30	22982	63.24 \$
LUMEN INC.	2015-09-30	22983	237.45 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2015-09-30	22984	706.53 \$
MECANO RICHARD INC.	2015-09-30	22985	657.66 \$
METAUX PRESSES QC INC. (LES)	2015-09-30	22986	78.18 \$
MEUNIER JONATHAN	2015-09-30	22987	1 000.00 \$
MICHEL FILION RELIEUR	2015-09-30	22988	169.81 \$
MICRO-LOGIC	2015-09-30	22989	4 334.56 \$
MOISAN INC.	2015-09-30	22991	594.11 \$
NAUD JEAN-PIERRE	2015-09-30	22992	1 000.00 \$
OPTI-MAX INC.	2015-09-30	22993	133.67 \$
PLAD EQUIPEMENT LTEE	2015-09-30	22994	476.00 \$
PLONGEE CAPITALE OCEAN FABRIK	2015-09-30	22995	189.12 \$
AUTOPNEU R.Q.M. INC.	2015-09-30	22996	241.09 \$
PRAXAIR DISTRIBUTION	2015-09-30	22997	479.96 \$
PROD. INDUSTRIELS J.-P. COTE INC.	2015-09-30	22998	196.66 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2015-09-30	22999	150.44 \$
PRODUITS SANY INC.	2015-09-30	23000	58.92 \$
REFRIFÉRATION QUATRE-SAISONS INC.	2015-09-30	23001	919.80 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2015-09-30	23003	12 903.20 \$
REGROUP. DES PROPRIÉTAIRES DU LAC BLEU	2015-09-30	23004	2 656.00 \$
REVUE LE LIBRAIRE	2015-09-30	23005	74.28 \$
RICHER BOULET INC.	2015-09-30	23006	409.49 \$
SANI-JOHN INC.	2015-09-30	23007	206.96 \$
SECURITE SIROIS EVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2015-09-30	23008	523.14 \$
SERVICE D'ARBRES BRUNO DION	2015-09-30	23009	172.46 \$
SERVICES MATREC INC.	2015-09-30	23010	595.86 \$
SERVICE D'ENTRETIEN BÉRUBÉ	2015-09-30	23011	849.99 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2015-09-30	23012	238.94 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2015-09-30	23013	1 213.50 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2015-09-30	23014	881.71 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2015-09-30	23015	345.87 \$
S-PACE SIGNALETIQUE INC.	2015-09-30	23016	148.31 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2015-09-30	23017	345.94 \$

Initiales du maire

3869

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2015-09-30	23018	684.10 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2015-09-30	23019	9 463.69 \$
XEROX CANADA LTEE	2015-09-30	23020	71.10 \$
GROUPE ULTIMA INC.	2015-09-30	23021	541.00 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.-CWA	2015-09-30	23022	46 842.99 \$
9045-6971 QUÉBEC INC.(CONST.R.HAMEL)	2015-09-30	23023	1 000.00 \$
ENTREPRISES GOSSELIN & TREMBLAY INC.	2015-09-30	23024	107 602.11 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2015-09-30	23025	21 263.80 \$
BELL CANADA	2015-09-03	1717	49.89 \$
BELL CANADA	2015-09-03	1718	65.54 \$
BELL CANADA	2015-09-03	1719	147.59 \$
BELL CANADA	2015-09-03	1720	44.47 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-03	1721	366.05 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-03	1722	263.96 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-03	1723	1 045.60 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-03	1724	33.74 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-03	1725	1 975.54 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-03	1726	693.44 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-03	1727	125.36 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-03	1728	894.26 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-03	1729	1 382.90 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-03	1730	1 648.86 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-03	1731	754.44 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2015-09-03	1751	3 758.95 \$
BELL CANADA	2015-09-21	1752	44.47 \$
BELL CANADA	2015-09-21	1753	586.58 \$
BELL CANADA	2015-09-21	1754	153.88 \$
BELL CANADA	2015-09-21	1755	1 159.71 \$
BELL CANADA	2015-09-21	1756	79.28 \$
BELL CANADA	2015-09-21	1757	65.54 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1758	1 979.14 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1759	1 903.71 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1760	2 874.63 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1761	639.52 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1762	118.05 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1764	2 413.56 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1765	1 422.62 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1766	68.51 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1767	2 089.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1768	169.34 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1769	384.73 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1770	1 776.26 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-09-21	1771	20.74 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2015-09-21	1772	25.48 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2015-09-21	1773	487.10 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2015-09-21	1774	32.88 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2015-09-21	1775	7 385.03 \$
VILLE DE QUEBEC	2015-09-21	1776	9 799.40 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2015-09-21	1777	377.68 \$
VISA-FRANCOIS GAGNE	2015-09-22	1778	92.53 \$
VISA MICHEL LEFEBVRE	2015-09-22	1779	22.97 \$
VISA-NANCY GIROUX	2015-09-22	1780	429.58 \$
VISA-RICHARD FORTIN	2015-09-22	1781	135.39 \$
VISA YVES GENDRON	2015-09-22	1782	101.18 \$
	GRAND TOTAL:		754 646.74 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Septembre 2015

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
SEPTEMBRE 2015							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103668	30-09-15	PETR10	3333.81	Jobin Catherine		ESSENCE MENSUELLE	02 32300 631
ADM-103701	01-09-15	BELL20	1229.01	Jobin Catherine		CELLULAIRE	02 11000 339
ADM-103790	03-09-15	WOLT05	415.80	Labrecque Richard		Renouvellement - Code des municipalités, lois princ. et compl.	02 19000 670
ADM-103791	03-09-15	WOLT05	497.70	Labrecque Richard		Renouvellement - Règlements concernant mun. du Qc	02 19000 670
ADM-103792	03-09-15	GROU20	390.00	Blais Jean		ajustement ass. bâtiments	02 19000 420
ADM-103793	08-09-15	SOLU40	169.43	Blais Jean		COPIE NOIR & COULEUR	02 19000 670
ADM-103794	08-09-15	XERO50	71.10	Blais Jean		COPIE NOIR	02 19000 670
ADM-103795	10-09-15	SIGN12	361.89	Blais Jean		5 panneaux SL-6000	02 19300 640
ADM-103796	14-09-15	BCF50	574.88	Labrecque Richard		Application LAU retrait demande référendaire	02 12000 412
ADM-103797	15-09-15	GROU20	791.00	Blais Jean		assur.piscine 2015	02 19000 420
ADM-103798	16-09-15	CLUB35	1000.00	Blais Jean		Don réso.266-2015	02 70106 993
ADM-103799	16-09-15	REGR30	3000.00	Blais Jean	248-2015	Entretien réso. 248-2015	21 12001 000
ADM-103800	17-09-15	SPEC05	64.62	Descoteaux Cyndia		Papeterie	02 19000 670
ADM-103801	17-09-15	SPEC05	114.96	Labrecque Richard		ENREGISTREUR NUMÉRIQUE	02 19000 670
ADM-103802	21-09-15	MESS10	75.00	Leclerc Line		Messagerie	02 19000 321
ADM-103803	21-09-15	CANO05	115.26	Blais Jean		COPIE NOIR	02 19000 670
ADM-103804	22-09-15	SPEC05	166.09	Leclerc Line		Commande de papeterie	02 19000 670
ADM-103805	22-09-15	SOLU40	176.44	Blais Jean		COPIE NOIR & COULEUR	02 19000 670
ADM-103806	25-09-15	GRAP05	804.83	Labrecque Richard		Affiche "Tolérance zéro vitesse "	02 21000 640
ADM-103807	22-09-15	CORP25	446.56	Descoteaux Cyndia		Papier 8.5x11	02 19000 670
ADM-103808	28-09-15	FDJU05	1338.22	Labrecque Richard		FOURNITURES DOCUMENTATION	02 19000 670
ENV-470859	17-09-15	CENT08	402.41	Baillargeon Maxim		RÉPARATION COUPE HERBE	02 47000 640
REC-705233	01-09-15	CANA05	11.50	Lefebvre Michel		Prise de courant	02 70140 640
REC-705234	01-09-15	MAGA25	100.00	Lefebvre Michel		Casier pour piscine	02 70140 640
REC-705235	02-09-15	CMBA80	574.88	Lefebvre Michel		Bris 4 roues terrain de soccer	02 70140 525
REC-705236	02-09-15	BIBL70	189.71	Morneau Mélanie		Impression de codes barres pour collection locale	02 70233 529
REC-705237	03-09-15	CANA05	45.99	Lefebvre Michel		Barrure et cadenas	02 70140 640
REC-705238	04-09-15	CENT08	13.80	Lefebvre Michel		Location de boyaux de décharge	02 70140 639
REC-705239	04-09-15	META50	86.23	Lefebvre Michel	232-2015	Plate stainless pour réparation douche piscine	23 08012 722
REC-705240	09-09-15	COTE05	114.98	Giguère Frédéric		Clé magnétique	02 70144 640
REC-705241	10-09-15	AUTO10	373.67	Morneau Mélanie		Autobus pour parcours	02 70206 447
REC-705243	15-09-15	SANI80	206.96	Giguère Frédéric		Toilette standard	02 70144 519

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
REC-705244	15-09-15	PROD40	150.48	Lefebvre Michel		Produits d'entretien	02 70140 640
REC-705245	15-09-15		46.57	Lefebvre Michel		Ciment pour piscine	02 70140 640
REC-705246	22-09-15	CANA05	68.99	Lefebvre Michel		Robinet, poignée et clés	02 70140 639
REC-705247	22-09-15	CANA05	229.95	Morneau Mélanie		Rallonge pour événement	02 70205 699
REC-705248	24-09-15	**BIND75	5220.00	Giguère Frédéric	080-2015	Cours de yoga - session automne 2015	02 70205 447
REC-705249	24-09-15	BELI50	5890.66	Giguère Frédéric	080-2015	Cours de gymnastique, cheerleading, danse - session automne 2015	02 70105 447
REC-705250	24-09-15	SERV40	849.99	Giguère Frédéric		Grand ménage	02 70150 495
REC-705251	25-09-15	LUME05	195.46	Lefebvre Michel		Lumières	02 70140 640
SEC-201853	01-09-15	CTMQ05	600.01	Couture Nicolas		CHARGEUR POUR RADIO - 451	02 22201 525
SEC-201854	01-09-15	AREO05	5725.05	Couture Nicolas	159-2015	BUNKER - NICOLAS C. DANIEL G.	02 22400 650
SEC-201856	04-09-15	PLON05	135.10	Merlin Michel		Remplissage bombonnes d'air	02 22302 526
SEC-201857	15-09-15	CANA05	340.00	Merlin Michel		VIS, CONTRE PLAQUÉ & PENTURES	02 22000 640
SEC-201858	15-09-15	PLON05	70.13	Merlin Michel		REPLISSAGE BOMBONES	02 22302 526
SEC-201859	15-09-15	PROT10	500.00	Merlin Michel		REPLISSAGE BOMBONES	02 22302 526
SEC-201860	15-09-15		1121.49	Merlin Michel		LANCE SOLIDE STRIKE 1.5" NPSH 118/159/209	02 22000 640
SEC-201861	15-09-15	MECA05	300.00	Merlin Michel		RÉPARATION FUITE CITERNE 751	02 22202 525
SEC-201862	15-09-15	MECA05	200.00	Merlin Michel		RÉPARATION AUTOPOMPE 451 - FREINS ABS	02 22201 525
SEC-201864	15-09-15	CENT32	80.00	Merlin Michel		CHANGEMENT D'HUILE - UNITÉ 951	02 22303 525
SEC-201865	15-09-15	PROD50	62.04	Merlin Michel		SAVON À LESSIVE POUR BUNKERS + 2 MOPPES	02 22000 640
SEC-201866	22-09-15	ARSE65	83.08	Merlin Michel		SUPPORT POUR APPAREIL RESPIRATOIRE EN ESSAIE DANS 451 (ENDOMMAGÉ PENDANT L'ESSAIE)	02 22000 640
SEC-201867	22-09-15	PLON05	54.02	Merlin Michel		REPLISSAGE 6 BOUTEILLES	02 22302 526
SEC-201868	23-09-15	CTMQ05	628.00	Blais Jean		LOCATION PLACE CAPITALE	02 22001 519
SEC-201869	23-09-15	CTMQ05	1595.11	Blais Jean		CONTRAT D'ENTRETIEN PORTATIF & PAGET	02 22302 526
SEC-201870	28-09-15	MECA05	150.00	Merlin Michel		ENTRETIEN 751	02 22201 525
SEC-201871	28-09-15	PLON05	152.63	Merlin Michel		REPLISSAGE BOUTEILLES D'AIR	02 22302 526
SEC-201872	28-09-15	PLON05	152.63	Couture Nicolas		REPLISSAGE DE BOUTEILLES (9)	02 22302 526
URB-600255	10-09-15	ASSA65	1132.50	Fortin Richard	236-2015	Assistance préparation document d'appel d'offre - inst. sept. 101, Vallée	02 61000 411
URB-600256	10-09-15	BCF50	5748.75	Fortin Richard	222-2015	ASSISTANCE JURIDIQUE - 3, CH. LAC-TOURBILLON - MALCOM ALBERT TREMBLAY # 37324 / 13	02 12000 412
URB-600257	22-09-15	MESS10	229.95	Fortin Richard		Livraison appel d'offre 101, de la Vallée	02 61000 411
URB-600258	28-09-15	FORM10	407.01	Fortin Richard		Carton avec bande et cadre vert pour permis	02 19000 670
VOI-311305	01-09-15	CARR30	574.88	Baillargeon Maxim	205-2015	0 3/4 chemin des Cascades	23 04115 721
VOI-311306	01-09-15	JOLI05	2299.50	Baillargeon Maxim	205-2015	Location de camion	23 04115 721
VOI-311307	01-09-15	ENTR23	574.88	Baillargeon Maxim	205-2015	Terre à gazon ch. des Cascades	23 04115 721

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-311308	01-09-15	CANA05	172.46	Baillargeon Maxim		Bois et papier brique	02 19300 640
VOI-311309	01-09-15	SOLU15	287.44	Giroux Nancy		Vis sans fin pour balise piste cyclable	02 35501 649
VOI-311311	02-09-15	ENTR45	1149.75	Baillargeon Maxim		Location de niveleuse pour chemin de l'Éperon	02 32401 521
VOI-311312	02-09-15		1149.75	Giroux Nancy		Réparation de vanne de rue	02 41300 641
VOI-311313	02-09-15	MAXX05	706.53	Giroux Nancy		Analyse des eaux usées et eau potable	02 41300 453
VOI-311314	02-09-15	PRAX05	479.96	Gélinas Éric		Renouvellement bail 4 bouteilles	02 32200 516
VOI-311315	03-09-15	SOLU15	86.23	Giroux Nancy		Bac pour trousse de premiers soins	02 32200 640
VOI-311316	03-09-15	ASPH50	114.98	Baillargeon Maxim			02 32401 521
VOI-311317	03-09-15	COTE05	34.49	Gagné François		Clés pour les stations d'égout	02 41500 643
VOI-311318	08-09-15	CANA05	172.46	Giroux Nancy		3 gallons peinture	02 19300 522
VOI-311319	08-09-15	COTE05	287.44	Giroux Nancy		Réparation porte à caserne	02 22000 522
VOI-311320	08-09-15	ASPH50	459.90	Baillargeon Maxim		Réparation pavage	02 32401 521
VOI-311321	08-09-15	JOLI05	3449.25	Baillargeon Maxim		Location camion	23 04215 721
VOI-311322	09-09-15	CONS40	3449.25	Baillargeon Maxim	206-2015	Location de camion	23 04215 721
VOI-311323	09-09-15	CONS40	2299.50	Baillargeon Maxim	206-2015	Location pelle mécanique	23 04215 721
VOI-311324	09-09-15	ENTR45	1149.75	Baillargeon Maxim		Matériaux granulaires	23 04215 721
VOI-311325	09-09-15	RICH15	344.93	Giroux Nancy	205-2015	Pelouse	23 04115 721
VOI-311326	08-09-15	CENT08	344.93	Baillargeon Maxim	206-2015	Location de compacteur	23 04215 721
VOI-311327	08-09-15	BETO30	344.93	Baillargeon Maxim	206-2015	Béton pour bloc joint sur le Tour-du-Lac	23 04215 721
VOI-311328	09-09-15	CENT08	114.98	Giroux Nancy		Location échafaudage	02 19300 522
VOI-311329	09-09-15	CANA05	114.98	Giroux Nancy		Peinture 2 gallons	02 19300 522
VOI-311330	09-09-15	LIND05	27.36	Gélinas Éric		Argoshield (location 08/28/15)	02 32200 516
VOI-311331	09-09-15	INFO05	313.88	Gélinas Éric		Demandes de localisation (1.9.14 au 31.8.15)	02 32000 494
VOI-311332	09-09-15	OPTI05	86.18	Giroux Nancy		Savon Antibactérien (égout)	02 41500 643
VOI-311333	09-09-15	INDU10	549.58	Giroux Nancy		Hamais sécurité	02 32200 650
VOI-311334	09-09-15	GROU40	287.44	Giroux Nancy		Réparation système alarme	02 41302 339
VOI-311335	09-09-15	CANA05	68.99	Gagné François		Peinture mairie	02 19300 522
VOI-311336	09-09-15	COTE05	287.44	Giroux Nancy		Faire clés bureau J.Itis	02 19300 522
VOI-311337	09-09-15	MOIS05	459.90	Giroux Nancy		Réparation porte garage	02 32000 522
VOI-311338	11-09-15	GARA05	86.23	Giroux Nancy		Changement d'huile - véhicule #7	02 32321 525
VOI-311339	11-09-15	ENTR23	574.88	Giroux Nancy	206-2015	Terre	23 04215 721
VOI-311340	11-09-15	GARA05	17.25	Giroux Nancy		Réparation pneu - lumière	02 35501 649
VOI-311341	14-09-15	CARR30	459.90	Baillargeon Maxim	206-2015	0-3/4	23 04215 721
VOI-311343	14-09-15	LATU10	287.44	Gélinas Éric		Bottes de sécurité (François)	02 32200 650
VOI-311344	15-09-15	ASPH50	459.90	Baillargeon Maxim		Réparation rebords du chemin Grillon	02 32401 521
VOI-311345	15-09-15	CANA05	57.49	Pépin Patrick		Pistolets arrosoir (3) mairie	02 19300 522

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-311346	15-09-15	CANA05	114.98	Gagné François		Plaques protectrices garage pépîne	02 32301 525
VOI-311347	15-09-15	OPTI05	34.49	Gagné François		Distributeur savon station Brumes	02 41510 642
VOI-311348	15-09-15	SANI25	2299.50	Blackburn Mathieu		Nettoyage réseau sanitaire	02 41500 521
VOI-311349	15-09-15	SANI25	2299.50	Blackburn Mathieu		Nettoyage réseau pluvial (grille, ponceau)	02 32401 521
VOI-311350	15-09-15	JEAN50	6438.60	Blackburn Mathieu	183-2015	Bordures béton fossés (65 Tour-du-Lac)	02 32401 521
VOI-311351	15-09-15	DESR05	1559.18	Gélinas Éric	038-2014	Diesel	02 32300 631
VOI-311352	16-09-15	SPAC05	28.74	Blackburn Mathieu		Autocollants panneaux construction	02 35501 649
VOI-311353	16-09-15	ASPH50	689.85	Baillargeon Maxim		Réparation de chemins	02 32401 521
VOI-311354	16-09-15	WOLS05	91.98	Pépin Patrick		Rallonges aqueduc	02 41300 521
VOI-311355	16-09-15	DENI30	747.34	Gélinas Éric	254-2015	Arpentage pour acquisition chemin du Brûlé	23 05132 721
VOI-311356	17-09-15	CENT08	86.23	Giroux Nancy		Location plieuse	02 19300 522
VOI-311357	17-09-15	CARR30	57.49	Baillargeon Maxim		Pierres nettes	02 32401 521
VOI-311358	17-09-15	ENTR23	114.98	Baillargeon Maxim		Terre à gazon	02 32401 521
VOI-311359	17-09-15	LUME05	229.95	Pépin Patrick		Chauffage caserne	02 22000 522
VOI-311360	17-09-15	RICH15	574.88	Baillargeon Maxim		Tourbe - accotement de chemins	02 32401 521
VOI-311361	18-09-15	ASPH50	459.90	Gagnon Pierre		Asphalte	02 32401 521
VOI-311362	18-09-15	CENT08	287.44	Giroux Nancy		Réparation débroussailleuse	02 32001 526
VOI-311363	22-09-15	ENTR45	5288.85	Blackburn Mathieu	206-2015	Préparation + pavage ponceauTDL	23 04215 721
VOI-311364	22-09-15	CENT08	137.97	Baillargeon Maxim		Mèche pour tuyaux	02 32200 640
VOI-311365	22-09-15	WOLS05	229.95	Pépin Patrick	183-2015	Membrane	02 32401 521
VOI-311366	22-09-15	BETO30	402.41	Blackburn Mathieu	183-2015	Béton remblai pour 65 TDL	02 32401 521
VOI-311367	22-09-15	CANA05	574.88	Baillargeon Maxim		Construction abri air climatisé CN	02 70130 640
VOI-311368	22-09-15	ENTR45	689.85	Blackburn Mathieu	205-2015	3 semi trailer de sable	23 04115 721
VOI-311369	22-09-15	COTE05	9.48	Hamel, Dominic		3 clés pour la maison des jeunes	02 70122 640
VOI-311370	22-09-15	SCIA10	514.58	Blackburn Mathieu		Coupes de chaîne de rue	02 32405 521
VOI-311371	22-09-15	GEOS05	90.78	Gagné François		Trépied transit arpentage	02 32200 640
VOI-311372	22-09-15	LUME05	137.97	Giroux Nancy		Boîte de thermostat Caserne	02 22000 522
VOI-311373	22-09-15	PROD10	252.95	Giroux Nancy		90 gallons chlore pour piscine intérieure Saisonnier	02 70140 635
VOI-311374	22-09-15	CANA05	229.95	Pépin Patrick		Bois abri climatisation	02 70122 640
VOI-311375	23-09-15	JOLI05	1149.75	Baillargeon Maxim	205-2015	Location de camion	23 04115 721
VOI-311376	23-09-15	ENTR45	919.80	Baillargeon Maxim	205-2015	Matériaux granulaires	23 04115 721
VOI-311377	23-09-15	SPAC05	431.16	Blackburn Mathieu		Panneau avec poteau pour traverse de Laval	02 35501 649
VOI-311378	23-09-15	COTE05	83.36	Giroux Nancy		Réparation poignée de porte maison des jeunes	02 70122 522
VOI-311379	24-09-15	JARD05	1439.49	Gélinas Éric	238-2014	Remplacement d'arbres 51 Brûlé et 8 Méandres	23 05132 721
VOI-311380	24-09-15	JARD05	17683.16	Gélinas Éric	238-2014	Remplacement d'arbres Épinette, érables+ préparation	23 05132 721

Initiales du maire

3874

Initiales du
secrétaire-trésorier

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-311381	24-09-15	INFO05	316.18	Savoie Linda		Cotisation municipale	02 32000 494
VOI-311382	25-09-15	ABTE50	764.44	Blackburn Mathieu		Réparation du GPS	02 32001 526
VOI-311383	28-09-15	ENTR23	114.98	Baillargeon Maxim		0 3/4 pour réparation du chemin Murphy	02 32401 521
VOI-311384	28-09-15	SPAC05	57.49	Blackburn Mathieu		2 écritaux (octobre) pour prolongement de travaux	02 35501 649
VOI-311385	28-09-15	CORD05	175.90	Giroux Nancy		Bottes de travail pour Shawn	02 32200 650